

REPUBLIQUE DU SENEGAL

---

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPERIEUR

---

ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION  
ET DE MAGISTRATURE

ANNEE ACADEMIQUE 1976-1977

---

DIVISION JUDICIAIRE

---

3e ANNEE

# **Le développement économique et social du département de Bakel : situation actuelle et projets d'avenir**

**Mémoire présenté par**

**SANGONÉ AMAR**

EGOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION ET DE MAGISTRATURE DU SENEGAL

MEMOIRE DE FIN D'ETUDES

P A R

SANGONE

AMAR

PROMOTION 1 9 7 6



330  
AMA

LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL DU DEPARTEMENT  
DE BAKEL : SITUATION ACTUELLE ET PROJETS D'AVENIR

A mon oncle El Hadj Magoumba AMAR  
pour les immenses sacrifices qu'il a  
consentis pour mon éducation.

- R E M E R C I E M E N T S -

---

Que tous ceux qui ont participé de près ou de loin à la réalisation de ce travail trouvent ici l'expression de ma gratitude et de mes remerciements les plus sincères. Ils sont trop nombreux pour pouvoir tous être nommément désignés qu'on me permette cependant de citer les noms de MM. Cheikh Amidou KANE et Mbaye NIANG, respectivement préfets de Tambacounda et de Bakel pour l'accueil qu'ils m'ont réservé dans ces deux localités ainsi que ceux de Papa Abdou SYLLA des Services de la Promotion Humaine de Bakel, enfin de Mamadou NDIAYE et Amadou SARR qui ont accepté de dactylographier le manuscrit et de le reproduire.

## AVANT PROPOS

Dans cet avant propos, nous voudrions indiquer l'objet de cette étude, les raisons du choix du sujet, les problèmes d'ordre théorique et pratique qui se sont posés, et le plan d'étude.

### A.- L'objet de l'étude

Nous nous sommes proposé d'analyser, dans les développements qui suivent, les problèmes auxquels se trouve confronté le département de Bakel en ce qui concerne son développement économique et social : cette analyse essaiera de rendre compte de la situation du département sur ce plan, de rechercher des facteurs explicatifs, de faire des propositions qui se veulent concrètes, de décrire enfin ce qui a été réalisé.

Nous ne sommes pas censé ignorer que ces problèmes ont été évoqués par les responsables politiques et administratifs à des titres divers : il n'est que d'écouter la Radiodiffusion Nationale lors de la session budgétaire de l'Assemblée Nationale pour se rendre compte que les députés posent les problèmes de leurs circonscriptions.

C'est donc dire que mon ambition n'était pas de produire quelque chose de nouveau ni de "sensationnel". Nous nous sommes contenté de présenter les mêmes problèmes à notre façon, ce qui peut ne pas manquer d'intérêt.

### B.- Les raisons d'un choix

Il eut été, nous semble-t-il, plus pratique, en tout cas plus précis, d'étudier des problèmes sectoriels tels que l'évolution du programme agricole, l'utilisation de la taxe rurale, le problème des finances communales, etc.....

./...

Pour intéressants que soient ces sujets, ils n'ont pas fait l'objet de notre choix. Nous avons préféré un sujet plus global, le développement économique et social revêtant plusieurs aspects dont il importe de rechercher les imbrications. La découverte de ces imbrications aiderait à rationaliser l'intervention des autorités investies des pouvoirs de décision et d'exécution

A cette raison, s'ajoute l'intention de l'auteur de contribuer à mieux faire connaître aux lecteurs un département qui est partie intégrante du pays et qui par conséquent mérite d'autres considérations que le préjugé qui voudrait qu'il soit la "Sibérie du Sénégal.

Au delà, de ces deux raisons, nous espérons contribuer d'une façon certes modeste au développement des études économiques régionales, lesquelles sont traitées jusqu'à présent en parents pauvres dans les disciplines de la Science Economique.

### C.- Problèmes théoriques et Pratiques rencontrés.

Sur le plan théorique, la difficulté tient au fait que l'analyse régionale n'a pas connu un développement dans la Science économique pour que des concepts et des indicateurs soient élaborés pour rendre compte des réalités régionales.

Sur le plan pratique, nous avons souffert de manque d'informations statistiques. Aussi, nous semble-t-il nécessaire d'insister sur ce point car personne n'ignore l'importance des statistiques surtout pour un pays dont l'économie est planifiée.

D'autre part, le déroulement du stage pendant l'hivernage ne nous a pas permis, compte tenu des problèmes de déplacement, de sillonner tout le département, ce qui nous aurait permis, de mieux le connaître.

Pour toutes ces raisons, nous sommes convaincus que le lecteur sera indulgent pour les lacunes qu'il pourrait constater. Cette indulgence sera <sup>elle</sup> d'autant <sup>plus</sup> nécessaire <sup>qu'il</sup> <sup>est</sup> <sup>intéressé</sup> par le sujet nous invite à aborder beaucoup de questions. Au risque d'être incomplet nous avons dû procéder à des choix préférant l'essentiel à l'accessoire.

D.- PLAN DE L'ETUDE

Le plan comprend :

1/ Introduction : Présentation du département

II/ partie : la Situation actuelle

Chapitre I. Agriculture

Chapitre II. Elevage

Chapitre III. Eaux et Forêts et pêche

Chapitre IV. Infrastructures socio-culturelles

2ème partie : Analyse des obstacles au développement

Chapitre I. L'enclavement

Chapitre II. L'encadrement

et les problèmes démographiques

3ème partie : Perspectives et projets d'avenir.

Chapitre I. Propositions pour l'élimination des facteurs de blocage.

Chapitre II. Les projets en cours

Conclusion générale

## Introduction : Présentation du département

Le département de Bakel est créé par la Loi 60-015 de 1960. Il comprend 4 arrondissements dont les Chefs lieux sont :

BALA

BELE

GOUDIRY

OLOLDOU

Situé à l'extrême Est du Sénégal, et au Nord-Ouest de la région du Sénégal-Oriental, il est limité au Nord par le département de Matam, au Sud par celui de Kédougou, à l'Est par le Fleuve Sénégal et la Falémé, à l'Ouest par le département de Tambacounda.

Le département actuel correspond aux anciennes subdivisions de Bakel et de Goudiry et aux provinces des GOYES, du BOUNDOU, et du Sassanding.

Il couvre une superficie 22.338 Km<sup>2</sup>, ce qui en fait un des départements les plus vastes du Sénégal.

Nous aborderons successivement : la géographie physique et la géographie humaine.

### SECTION I - GEOGRAPHIE PHYSIQUE

#### § I - Le relief

Le département est dans sa plus grande partie constituée de plaines : on note dans les environs de Bakel Commune des hauteurs atteignant 103 m au Soura GUINDE à 12 Km au Sud de Bakel.

#### § II - La géologie

On trouve dans le département des reliefs rocheux ~~corres~~ pondants à des faciès métamorphiques des primaires, des sables, humus, argiles alluvionnaires dans les dépressions d'origine récente. Les effleurements de roches au niveau de Bakel permettent de trouver d'excellents matériaux de construction.

### § III. L'hydrographie

Deux cours d'eau arrosent le département le Sénégal et la Falémé. Nous ne nous appesantirons, outre mesure sur l'hydrographie sauf pour dire /<sup>que</sup> les crues du Sénégal peuvent prédire les effets positifs sur le plan de l'agriculture avec les cultures de décrue.

Il faut signaler l'existence de nombreuses rivières et mares pendant la saison des pluies qui constituent des réserves importantes d'eau.

### § IV. Le Climat

Le département se trouve dans une zone climatique dénommée parfois climat sahélo-soudanais ou climat Nord Soudanais. Le climat est caractérisé par une saison sèche de 7 mois qui s'étend de Novembre à Mai. L'hivernage est ici long 5 mois et la pluviométrie bonne dans l'ensemble variant entre 600 et 1500 m/m

### Section II - Géographie humaine

La population du département s'élèverait à 66.000 ha, se répartissant ainsi :

Commune de Bakel	5000
Arrondissement de BALA	15.000
Arrondissement de GOUDIRY	17.000
Arrondissement de BELE	17.000
Arrondissement de OLOLDU	22.000

La densité n'est que 2,9 h/km<sup>2</sup>, ce qui laisse voir les signes d'un sous peuplement. Ce sous peuplement est caractéristique en général de la région du Sénégal-Oriental. Dans le département, le phénomène est accentué par une importante migration des populations. Nous y reviendrons. La composition ethnique se présente ainsi : Sarakollés, Peulhs, Toucouleurs, Ouoloffs, Bambaras et Maures.

./...

Conclusion sur l'introduction

Nous avons voulu être bref : Nous voulions tout simplement présenter le département dans ses grandes lignes :

On peut donc retenir que

- 1/ le département est très vaste : 22.000KM<sup>2</sup>
- 2/ il souffre d'un sous peuplement • densité 2,9 h/km<sup>2</sup>.

Cependant il dispose d'une bonne hydrographie, d'une bonne pluviométrie d'abondance de terres vierges et non épuisées, autant d'atouts propres à favoriser le développement d'activités économiques, tout au moins dans le secteur rural.

Dans la partie qui suit consacrée à l'étude de la situation actuelle, nous essaierons de voir ce qu'il en est.

./...

PARTIE I LA SITUATION ACTUELLE

Dans cette partie, nous rendons compte de la situation du département sur le plan économique et social.

Notre méthode a été, sur le plan économique d'étudier la production des différents secteurs, agriculture, élevage, eaux et forêts et pêche, et sur le plan social, nous avons décrit ce qui existe en matière d'infrastructures scolaires et sanitaires.

Nous avons omis de parler des secteurs industriels et commercial, malgré l'existence de ressources minières, il n'existe jusqu'à l'heure actuelle aucune unité industrielle qui mérite de retenir l'attention.

Le secteur commercial n'a pas une importance assez grande pour mériter de longs développements.

./...

## CHAPITRE I - L'AGRICULTURE

La région du Sénégal Oriental et le département de Bakel ont des vocations agricoles certaines.

Cette vocation résulte de plusieurs facteurs :

1) La pluviométrie est relativement bonne, variant du Nord au Sud de 600 à 1500 m/m

L'hivernage est ici plus long : 5 mois

Les effets de l'évaporation y sont moins sensibles qu'au Nord Ouest du Sénégal à cause de l'abondance des pluies et l'hydrographie assez bien fournie.

2) L'existence de terres abondantes et cultivables

Ces terres sont d'une bonne fertilité et sont de types suivants :

- Sols de terres rouges faiblement latéritiques
- Sols decks silico argileux dans les dépressions où l'eau s'accumule en hivernage et qui sont par excellence des terres de sorgho.

A ces catégories de sol, s'ajoutent ceux bordant les fleuves Sénégal et Falémé, et qui se prêtent aux cultures de décrue.

Contrairement à d'autres régions du Sénégal (Bassin arachidier) ces terres ne sont pas usées et la couverture végétale est telle que l'érosion éolienne y est encore faible quand elle n'est pas nulle.

La combinaison de ces éléments permet l'exploitation de plusieurs espèces végétales : arachides, maïs, coton, riz, souna, sorgho, etc...

Malgré ces potentialités, la production est faible c'est ce que nous allons montrer d'abord avant de réfléchir sur les causes d'une telle faiblesse.

./...

Section I - L'étude des productions

On peut étudier l'évolution des productions pour l'arachide sur une période assez longue, et pour le mil, le maïs, le riz sur une période assez courte, mais relativement récente, pour le coton, nous n'avons pu étudier les données, les zones encadrées par la SODEFITEX ne correspondant pas aux limites administratives.

§ I - L'arachide

L'évolution des superficies emblavées, du volume, de production, des rendements est indiquée par le tableau suivant : TABLEAU I

ANNEE	SUPERFICIE Ha	PRODUCTION Tonnes	RENDEMENTS Kg/ha
1960-1961	8700	8700	1000
1961-1962	7000	7000	1000
1962-1963	8200	8200	1000
1963-1964	7013	7013	1000
1964-1965	6000	6000	1000
1965-1966	8000	7200	960
1966-1967	7729,65	6620	850
1967-1968	8377	8377	1000
1968-1969	6322	3319	525
1969-1970	6000	5000	833
1970-1971	10.200	4200	411
1971-1972	10.480	4550	434
1972-1973	12.084	-	-
1973-1974	12.084	-	-
1974-1975	6826	3959	585

Source : Inspection Régionale d'Agriculture - (Tamba-Oounda)

Ce tableau appelle des commentaires au niveau des superficies emblavées et des rendements.

Au niveau des superficies elles sont faibles relativement à la disponibilité des terres cultivables. Nous n'avons pas à notre disposition le recensement complet des terres cultivables, mais pour l'arrondissement de Goudiry 784500 ha seraient cultivables.

L'évolution des superficies n'est pas régulières, ayant baissé de 1960-1961 - 1969-1970 en passant de 8700 ha à 6000 ha, elle a augmenté de 70-71 à 73-74 passant de 10.200 à 12084 pour revenir à 6826 ha.

La faiblesse des superficies emblavées n'est pas forcément mauvaise si elle ne s'accompagne pas d'une baisse des rendements.

Or l'examen du tableau I montre que les rendements atteignent un maximum de 1000 Kg/h, ce qu'il est, semble-t-il, tout juste moyen.

D'autre part, ces rendements baissent passant de 1000 kg/ha pour être en 1972 à 474 Kg/ha.

§ II - Le mil, le maïs, le riz

	M I L			M A I S			R I Z		
AN NEE	Su- per- fi- cie Ha	Produc- tion T	Rende- ments T/Ha	Su- per- fi- cie Ha	Produc- tion T	Rendements T/Ha	Su- per- fi- cie Ha	Produc- tion T	Rende- ments
1972/73	16086	6600	0,41	10244	4000	0,34	435ha	170	0,39
1973/74	18496	6040,90	0,33	11780	9409	0,80	464ha	125,35	0,271
1974/75	20950	9243,0	0,44	17065	13212	0,78	924,40	676,52	0,73

TABLEAU II Evolution des SUPERFICIES, PRODUCTIONS, RENDEMENTS (mil, maïs, riz)  
Source : Inspection Régionale de Tamba Counda

La période d'étude n'est longue.

Pour le mil, on note une importance plus grande des superficies par rapport à l'arachide et une évolution plus sensible de 16086 ha à 20050 ha.

La production passe de 6600 T à 9243 T

Le rendement est cependant stationnaire entre 0,41 T/ha et 0,44 T/ha.

Il faut, pour comprendre ces faits, tenir compte de ce que les populations se consacrent davantage au mil pour satisfaire leur consommation.

Quant au riz et au maïs on constate une évolution sensible des superficies, des productions, et des rendements.

Cette évolution est justifiée dans la mesure où le riz qui est un riz pluvial et le maïs bénéficient de l'encadrement de la SODEFITEX, qui à l'origine s'occupait du développement de la culture du coton, mais qui étend ses activités aux céréales, ~~et de celui de la compagnie inter-étatique de développement rural (C.A.D.R.) et de la S.A.D.P.)~~

Pour nous résumer, nous pouvons dire que dans l'ensemble les performances agricoles ne sont pas bonnes, malgré des potentialités réelles : Nous allons essayer d'en rechercher les causes.

## Section II - Les causes du retard de l'Agriculture

La production agricole est fonction de plusieurs variables : notamment les données climatiques, les superficies disponibles, la qualité de travail utilisée, les techniques culturales et le matériel utilisé.

En ce qui concerne les données climatiques, la région n'a pas échappé au phénomène de la sécheresse, mais il est possible, compte tenu des caractéristiques climatiques que nous avons évoquées plus haut, et de la bonne couverture végétale et forestière que le département ait souffert dans des proportions moindres.

Pour ce qui est des superficies disponibles, le problème ne se pose pas : la terre est abondante et dans l'ensemble fertile.

Quant aux deux autres éléments, la quantité de travail d'une part et les techniques culturales et le matériel d'autre part, ils nous paraissent être mieux à même d'expliquer le niveau de la production.

### 1 / La quantité de travail

Le département est sous peuplé avec une densité de 2,9 ha/km<sup>2</sup>. Le sous peuplement est aggravé par le mouvement migratoire en direction de l'étranger et qui enlève au département une main d'oeuvre de qualité, presque constituée pour la plus grande partie, de la fraction la plus dynamique de la population.

D'après l'étude faite par A.L. DIDUCK sur l'émigration soninké, 30 % de la population active serait émigré. On mesure alors l'importance de ce phénomène sur le plan des activités productives et en particulier sur l'agriculture.

Mais la faiblesse de la quantité de travail, même si elle constitue un handicap sérieux au développement de la production peut être contrecarré par la modernisation des moyens de production; dans l'agriculture par l'utilisation des techniques culturales avancées, accordant une large place à l'engrais, aux produits phytosanitaires, à la traction animale ou mécanique.

### 2 / Techniques culturales et le matériel agricole

On va les étudier à partir de l'évolution des programmes agricoles de 1960-1961 à 1974-1975, nous nous limiterons aux engrais (arachide) et au matériel.

./...

PROGRAMME AGRICOLE - 1960 - 1974 - ENGRAIS - (ARACHIDE) - MATERIEL AGRICOLE TABLEAU

ANNEE	ENGRAIS	H O U S			Souleveuses	Charrues	Charrettes		SEMOIRS
		Occiden- tales	Sine	UCF			Anes	Boeufs/Cheval	
1960-61	-								-
1961-62	-								-
1962-63	212,35			68					46
1963-64	329,5	30	44	636					207
1964-65	-								-
1965-66	71,4	8		255		30	14		21
1966-67	58	7		27		40	9		35
1967-68	62,1	11	2			24	6		2
1968-69	200	10	5	141		66	11		12
1969-70	15,59	30	24	226		14	3		11
1970-71	64,959	-	15	402		82	4		15
1971-72	63,20	1	13	449		76	5		15
1972-73	-	19	15	583		175	14		35
1973-74	-					-			
1974-75	42,9	17	30	119		11	2		27

SOURCE : INSPECTION REGIONALE D'AGRICULTURE TAMBA -  
COUNDA

## Commentaires

Le tableau III appelle un certain nombre de commentaires pour l'engrais et pour le matériel.

### 1) Les Engrais

La quantité utilisée est faible et n'atteint qu'un maximum de 329,5 T en 1963-64.

Son évolution est irrégulière mais la tendance dominante est la baisse ; or, compte tenu de ce que nous avons dit sur le volume de travail, une exploitation agricole rationnelle devrait entraîner un accroissement du poids d'engrais utilisé.

D'autre part son utilisation semble tardive, à partir de 1962-1963 seulement.

### 2) Le matériel agricole

On constate que pour les houes, le nombre utilisé est relativement petit avec des maxima de 30 (Occident) et 44 (Sine)

Les charrues par contre sont plus nombreuses avec un maximum de 636.

Quant aux semoirs, leur importance est faible avec un maximum de 207.

On doit être prudent sur les appréciations à donner sur l'évolution car il se pose un problème d'amortissement et donc de remplacement de telle sorte que, n'ayant pas les données techniques relatives à l'usure de matériel, il est difficile de se prononcer sur son remplacement. Ce qu'on peut dire avec certitude, c'est que par rapport à d'autres régions (bassin arachidier), il est banal de constater que le matériel utilisé n'est pas important.

Comme on le voit, donc, le département de Bakel n'utilise que faiblement les techniques culturales modernes : cette faiblesse, peut être liée à plusieurs causes : Elle traduit en tout cas le faible impact sur les populations de l'encadrement technique et de la vulgarisation : ce faible impact de l'encadrement traduit les difficultés liées à l'encadrement : Nous y reviendrons dans les détails. En attendant, nous étudions les secteurs de l'Élevage, des Eaux et Forêts avant de parler de la situation des infrastructures sociales.

Une autre vocation du département de Bakel est l'activité pastorale. Nous examinons dans ce chapitre les facteurs sur lesquels se fonde cette vocation avant de voir les caractéristiques des productions animales, et les problèmes qui se posent dans ce secteur.

§ II - Les facteurs favorables à l'élevage

Un certain nombre de facteurs est à même de contribuer au développement de l'élevage : on peut citer entre autres : la composition ethnique des populations, possibilités de pâturages, et l'importance du cheptel.

A.- Composition ethnique des populations

La population est à dominante Peulhs, Sarakollés, Toucouleurs et Ouolofs,

Si on assimile les Toucouleurs aux Peulhs, les Peulhs constituent une bonne partie de la population. Nombreux, ils occupent un grand nombre de villages. Des plus nomades aux plus sédentaires, ils constituent des éleveurs nés.

Ils ont une connaissance du bétail qu'aucune autre ethnie ne leur conteste et il existe dans la famille Peulh une telle répartition dans la conduite du troupeau que chaque personne du petit garçon au vieillard y trouve une occupation : les enfants veillent sur les veaux, les jeunes s'occupent de la traite et du conditionnement du lait, les vieillards tressent les cordes les adultes s'occupent du gardiennage, des soins de l'abreuvement en période sèche.

Il est clair que les Peulhs jouent un rôle très important dans la croissance du bétail et peuvent être le support d'un programme technique de modernisation de l'élevage dans ce département. Leur adhésion est nécessaire pour le succès de telles opérations.

Les Sarakollés sont des agriculteurs et sont réputés bons commerçants.

Ils comptent une forte colonie dans les pays européens : cette colonie rapatrie d'importantes sommes, lesquelles faute d'un autre cadre d'accueil s'investissent dans le bétail sous forme d'épargne.

#### B.- Existence de paturages

Les caractéristiques climatiques permettent l'existence de paturages riches et abondantes. Il faut cependant regretter leur exploitation maternelle et les méfaits des feux de brousse. A l'intérieur des paturages, il n'existe pas de quadrillage hydraulique.

#### C.- Importance du Cheptel

Le cheptel est important. En 1974, il était ainsi composé

bovins :	150.000
ovins :	140.000
chevaux:	2.000
ânes :	4.000
volailles:	150.000

Eu égard à ces potentialités réelles, quelles sont les caractéristiques de l'exploitation et des productions animales.

### § II - Caractéristiques des productions animales

On peut constater que l'élevage n'a pas atteint le dynamisme auquel il est en droit de prétendre dans le département, et ceci au niveau de l'abattage, de la croissance du bétail...etc.

#### A.- l'abattage

En 1973, le contrôle des abattages a donné 3233 carcasses bovines pour un poids de 484, 85 t, 3123 carcasses de petits ruminants pour un poids de 56, 250 t, malgré la prudence qui doit être de rigueur, compte tenu de ce qui échappe au contrôle, les chiffres semblent dérisoires, quand on sait l'acuité avec laquelle se pose le problème de la viande dans le pays en général et dans l'agglomération dakaroise en particulier.

B.- La croissance du bétail

Nous n'avons pas les statistiques départementales sur la fécondité, la mortalité, le taux d'exploitation, le croit annuel, les rendements, mais les statistiques régionales existent et compte tenu de la taille de cheptel départemental, elles peuvent approximativement certes, donner des renseignements.

- la fécondité des femelles reste basse 57,5 % à 61,5 %
- la mortalité des veaux jusqu'à un an reste élevé : 30 %
- l'âge du premier velage est également élevé : 4 %
- le croit annuel 1,1 % est faible.

La croissance du bétail implique que ces taux soient ramenés à leur niveau normal. C'est le souci du service de l'élevage qui sur le plan sanitaire a obtenu un certain nombre de résultats :

- éradication de la peste bovine
- mesures conservatoires le long des frontières
- lutte contre les principales maladies infectieuses péripleurmonie contagieuse des bovidés, charbon symptomatique, pasteurelloses bovines

Sur le plan organisationnel :

- mise sur pied de coopératives d'éleveurs au niveau desquelles se font :
  - la campagne hivernale de déparasitage
  - l'achat des boeufs de labour pour les P.A.
  - commercialisation du bétail avec les pays africains

Les coopératives sont celles de

BAKEL

OLOLDU

BELE

SINTHIOU FISSA

MBAGNOU

GOUDIRY

Ces résultats seraient plus appréciables si un certain nombre de problèmes était résolu.

§ III - Facteurs limitants pour le développement de l'élevage

Les facteurs se situent sur le plan de l'équipement, sur le plan organisationnel, sur le plan de la protection de la nature.

A.- L'équipement

Les problèmes se situent au niveau zootechnique, sanitaire, et commercial.

1/ équipement zootechnique : les abattoirs ne sont pas fonctionnels, absence de système d'adduction d'eau, absence de moyens modernes de transport de la viande.

2/ équipement sanitaire

Le département, malgré sa superficie et l'importance du cheptel ne compte que 5 parcs à vaccination dont 3 hors d'usage.

3/ équipement commercial

Les parcs à bestiaux ne sont pas fonctionnels surtout en saison des pluies.

B.- L'organisation

Les coopératives d'éleveurs et de bouchers trouvent de faibles débouchés. Elles n'ont pas accès au crédit bancaire et souffrent d'une insuffisance d'encadrement.

C.- Protection de la nature et l'eau

En ce qui concerne la protection de la nature, le problème vient de l'existence de feux de brousse : les paturages sont nombreux et riches, mais subissent les effets dévastateurs des feux de brousse.

Quant au problème de l'eau, la difficulté se situe au niveau de l'inexistence de forage, de l'insuffisance des puits ordinaires.

CHAPITRE III - EAUX ET FORETS

Dans ce secteur, nous parlerons des activités liées à l'exploitation forestière et de la pêche fluviale.

§ I - Exploitation forestière

Dans ce domaine encore, le problème se pose de la façon suivante : vocation certaine pour une exploitation forestière florissante, mais facteurs limitants.

A.- La vocation pour une exploitation forestière florissante : cette vocation s'appuie sur un certain nombre de faits.

Le département connaît des essences intéressantes : roniers très recherchés et particulièrement abondants ~~dans le~~ département.

- kapokiers servant à la fabrication des brins d'allumettes
- bois d'oeuvre pour les masques et statuettes
- autres espèces servant de charbon de bois.

Il s'y ajoute que les produits de la cueillette sont extrêmement variés et abondants : entre autres : gomme arabique, tamarins, fruits des baobabs et jujubes et "diguigés".

B.- Facteurs limitants et résultat de l'activité forestière

Ils tiennent au contexte physique du département, au contexte humain et sociologique.

Le département est vaste, le terrain accidenté, l'infrastructure routière est faible : ainsi se posent des problèmes d'accès et d'évacuation des produits.

Sur le plan humain et sociologique, il manque des bras valides pour s'adonner à cette activité : ce manque de bras est encore aggravé par le fait que l'activité forestière manque de prestige social de sorte que ce soit des populations étrangères au département (Maures et Laobés) qui s'y consacrent.

Toutes ces raisons font que l'exploitation produit de faibles résultats.

Pour 1974-75, les productions suivantes ont été enregistrées :

Bois d'oeuvre	:	56 pieds
charbon	:	520 q
Gomme arabique	:	12.640 kg
Tamarin	:	10.145 kg
Diguigé	:	7.860 kg

Cette production se traduit pour l'Etat par des recettes fiscales qui s'échelonnent sur l'année de la façon suivante :

JANVIER	:	5530 Frcs
FEVRIER	:	65.000
MARS	:	11.340
AVRIL	:	42.165
MAI	:	138.112
JUIN	:	38.740
TOTAL	:	<u>300.887</u>

## § II - La Pêche

Au Sénégal Oriental, c'est dans le département de Bakel qu'il y a une véritable activité de pêche. D'après le décret 67-1326 de 1/12/1967, il existe 2 secteurs de pêche dans le département de Bakel : Le Fleuve Sénégal et la Falémé.

Chaque secteur a un conseil de pêche chargé de la gestion du Plan d'eau considéré. Il comprend tous les chefs de villages riverains, les conseillers ruraux, et les représentants des pêcheurs.

L'activité des pêcheurs est le fait d'originaires du département, mais aussi d'étrangers (SOMONOS). Il existe 2 coopératives à Bakel et à Kidira.

La coopérative de Kidira est en veilleuse, celle de Bakel date de 1961; elle avait bénéficié d'un prêt de 1,450 million, entièrement recolonisé. Un accord prêt avait été demandé, d'un même montant et pour financer les équipements (pirogues, filet), mais ce prêt qui devait être évalué sur la base du capital n'a pu être réalisé du fait d'un blocage au niveau de la banque où semble-t-il le capital n'a pas été retrouvé. C'est une situation très préjudiciable dans la mesure où les travailleurs sont immobilisés par le manque d'équipements.

Au niveau de Bakel, la pêche est intense en général d'Octobre à Février au moment de la décrue; malheureusement, les renseignements des services compétents n'ont pas permis de déterminer le poids exact des mises à terre.

./...

## CHAPITRE IV - INFRASTRUCTURES SOCIO-CULTURELLES

---

Sous ce vocable, ~~on~~ désignent les infrastructures qui concourent au bien être et à la promotion sociale des individus. Ce sont donc essentiellement celles qui participent à l'éducation et à la santé.

### § I.- Les infrastructures éducatives

Elles concernent les formations scolaires et le service de la Promotion Humaine pour l'animation des masses.

#### A.- Les Formations scolaires

Le département de Bakel compte 28 dont 25 en fonctionnement. Les écoles comptent officiellement 78 classes mais 66 ont réellement fonctionné.

Il semble que les problèmes qui se posent se situent à 3 niveaux :

- moyens humains
- moyens matériels
- attitude des parents d'élèves face à l'école.

./...

1) Le problème du personnel

Le personnel est insuffisant : il n'y a pas de suppléants. Dans les villages les plus reculés on ne trouve pas de personnel qui veuille y aller : le problème du personnel est général aux régions périphériques.

2) Les moyens matériels :

Ils semblent insuffisants : l'inspecteur chargé de contrôler un département aussi vaste ne dispose que d'une "R 4".

Les cantines scolaires dont l'objectif est de faciliter la fréquentation des écoles aux enfants vivants loin sont insuffisantes.

Les obstacles ont influé sur les rendements : au CEPE, le taux de réussite est de 56 % : ce pourcentage ne renseigne pas sur la répartition des diplômés suivant les écoles. Il semble que des écoles restent des années sans produire des diplômés. Dans ces conditions, l'attitude des parents ne peut étonner.

3) L'attitude des parents à l'égard de l'école

Dès lors que des écoles restent des années sans produire des diplômés les parents deviennent réticents. Ils ne conçoivent pas en effet que leurs enfants perdent un temps qu'ils pourraient mettre à profit ailleurs, notamment dans les activités agricoles ou pastorales.

B - La promotion humaine

Son rôle est important dans l'animation et la sensibilisation des masses urbaines et rurales. A ce titre, elle participe à l'alphabétisation, à la formation professionnelle rurale, à la création de maisons familiales rurales. Dans le cadre des séminaires des cadres intermédiaires, elle doit aider les populations à concevoir des projets locaux de développement.

Les tâches exigent beaucoup de moyens à la fois humains et matériels qui malheureusement, dans l'état actuel des choses ne répondent pas aux besoins.

.../...

## II Les formations sanitaires

Les problèmes de santé se posent de façon cruciale dans le département. Il n'existe pas dans la région de centres hospitaliers capables de répondre aux nombreuses sollicitations.

Au niveau du département, le dispensaire n'est pas à même de traiter tous les cas qui se posent.

Certes un effort considérable est fait avec les évacuations aéroportées sur Dakar : mais cette solution est onéreuse et aléatoire.

Au niveau des villages, les infrastructures sanitaires sont insuffisantes : 13 postes médicaux pour 4 arrondissements, couvrant 430 villages éloignés les uns les autres : il s'y ajoute le manque de matrones dans les villages et l'insuffisance des médicaments.

Cette situation que voilà justifie l'urgence d'un effort sérieux en direction de ce secteur.

### Conclusion sur cette partie :

Dans cette partie nous avons analysé la situation économique et sociale du département en étudiant la production dans les différents secteurs et les infrastructures culturelles et sanitaires.

Nous avons constaté, au terme de cette étude un retard relatif du département. Nous avons pu au passage déceler un certain nombre d'obstacles qui bloquent le développement : les obstacles étaient liés au sous peuplement, et aux problèmes d'encadrement technique et administratif. Les problèmes d'encadrement sont eux mêmes le résultat de la difficulté d'accès du milieu dû à la superficie trop vaste du département et à son enclavement.

Dans la deuxième partie, nous analysons d'une façon plus détaillée ces obstacles.

Le département de Bakel est périphérique, frontalier avec deux Etats : le Mali et la Mauritanie. Les portes d'accès naturel sont au Nord le département de Kédougou et le département de Tamba à l'Ouest. Il se trouve malheureusement que ces portes présentent l'inconvénient d'appartenir à des zones périphériques et enclavées, bien que pour le département, ce phénomène soit atténué par l'existence de la voie ferrée DAKAR-BAMAKO. Nous allons étudier d'abord l'ampleur du phénomène et les causes.

### § I - L'ampleur de l'enclavement

L'enclavement du département est sensible à 2 niveaux :

- 1°/ l'ouverture du département sur l'extérieur
- 2°/ le déplacement à l'intérieur même du département

#### A.- L'ouverture du département sur l'extérieur

Cette ouverture, est nous l'avons dit, difficile du fait que les départements limitrophes souffrent de l'enclavement. Pourtant 2 voies de communication existent. Le fleuve Sénégal et le Chemin de Fer.

##### I/ Le Fleuve Sénégal

Le transport sur le fleuve Sénégal présente les inconvénients inhérents au transport fluvial en général et ceux spécifiques au Fleuve Sénégal lui-même.

1/ Sur le plan général, le transport fluvial, comparativement au rail et à la route offre des prestations inférieures. Les inconvénients se réfèrent à la durée, à l'absence de souplesse.

La durée est plus longue, les délais sont longs.

Sur le plan de la souplesse, la fréquence des services n'est pas assurée, les départs étant en principe très espacés et ayant lieu par période.

2/ Sur le plan particulier au Fleuve Sénégal

Les problèmes s'articulent autour de 3 points.

-Irrégularité du trafic et son caractère saisonnier

-Mauvais état du balisage

-Inadaptation de la flotte fluviale.

PARTIE II -- ANALYSE DES OBSTACLES AU DEVELOPPEMENT  
DU DEPARTEMENT

---

Les obstacles sont nombreux : certains d'eux sont d'ordre général, c'est à dire liés au fait que le département appartient à un pays sous développé.

Ils sont suffisamment connus pour qu'on y insiste davantage.

D'autres par contre sont spécifiques au département; les plus importants me paraissent être l'enclavement et la difficulté d'accès.

Il y a aussi, les difficultés d'encadrement et le sous peuplement.

a) Irrégularité et caractère saisonnier du trafic

La navigabilité est liée à un caractère hydrologique, l'irrégularité des débits d'un bout à l'autre de l'année. Cette situation affecte profondément le trafic annuel sur le Sénégal. Celui-ci est navigable de Saint-Louis à Kayes, soit sur une distance de 950 Km durant la grande partie de l'hiver (Juillet-Octobre). Cette irrégularité de la navigabilité est aussi liée à l'irrégularité pluviométrique. Les deux caractères constituent un obstacle majeur au développement des transports dans la mesure où une croissance régulière du trafic présente un caractère aléatoire.

b) Mauvais état du balisage

Il existe sur le fleuve Sénégal des seuils rocheux et sableux qui accentuent le caractère aléatoire des transports.

Les seuils peuvent limiter la navigation en période des hautes eaux, en raison du mauvais état du balisage.

Le balisage est essentiel pour la sécurité de la navigation : il indique en effet le chenal navigable, permet d'éviter les endroits rendus dangereux soit par la présence de seuils rocheux non visibles, soit par l'existence de profondeurs insuffisantes et sert ainsi de précieux indicateurs de direction sans lesquels la navigation n'est pas seulement difficile, mais également dangereuse.

c) Inadaptation de la flotte

A ces deux obstacles, s'ajoute l'inadaptation de la flotte : les embarcations ne sont pas adaptées aussi bien sur le plan qualitatif que sur le plan quantitatif.

Ces inconvénients que nous venons d'analyser empêchent au Fleuve Sénégal de jouer pleinement le rôle qui devait être le sien dans le désenclavement du département.

II.- Les chemins de fer

Le département de Bakel est traversée d'Ouest en Est par la ligne de Chemin de Fer Dakar-Bamako. Mais le trafic n'est pas précisément destiné au département de Bakel.

./...:

Il est surtout destiné au Mali pour lequel le chemin de fer sert d'accès à la mer. La région du Sénégal Oriental et le département de Bakel ne s'en servent qu'incidemment.

D'autre part l'absence d'embranchements ne permet pas de desservir une grande partie des localités du département.

Ainsi donc, malgré le chemin de fer et le Fleuve Sénégal, le département de Bakel est d'un accès difficile.

#### B.- Les déplacements à l'intérieur du département

Le département est l'un des plus vastes du Sénégal avec une superficie de 22.000 Km<sup>2</sup>.

Les populations sont disséminées à travers des villages éloignés les uns des autres.

A cette dissémination, s'ajoute un découpage administratif qui ne facilite pas la tâche des autorités administratives. Le plus bel exemple est donné par les localités de Kidira - BELE - GOUDIRY - Bélé est en effet situé entre Kidira et Goudiry, mais Kidira dépend administrativement de Goudiry alors que Bélé est plus proche. Ce n'est là qu'un exemple parmi tant d'autres et il y a là matière à réfléchir pour la réforme administrative prévue au Sénégal Oriental.

La dissémination des populations et l'étendue de la superficie auraient des effets moins néfastes si le département était bien quadrillé en infrastructures routières ou ferroviaires.

Or les chemins de fer n'ont pas un système d'embranchement qui puisse desservir les localités.

Les routes, quand elles existent ne sont pas bitumées et dès que les premières pluies tombent, elles deviennent impraticables, entraînant une paralysie générale, ce qui pose des problèmes graves, car il arrive même que la commune de Bakel soit menacée de rupture de stocks de denrées essentielles.

Voilà donc comment se présente le phénomène de l'enclavement; quelles en sont les causes.

Elles sont essentiellement d'origine historique et liées à la nature de l'administration coloniale. On le sait, cette administration n'était pas une administration de développement elle se contentait tout au plus de mettre en valeur certaines ressources destinées au marché européen: tel est le cas pour le développement de la culture de l'arachide, et de la transformation de celle-ci en produit fini.

C'est cette mise en valeur de l'arachide, qui a façonné l'économie sénégalaise et lui a donné sa structure. Aussi, pendant longtemps, Dakar et la bassin arachidier ont bénéficié de l'essentiel des investissements réalisés sous l'administration coloniale: les routes, les ports, le chemin de fer, les centres de recherches y ont été réalisés.

Après l'indépendance, la reconversion n'a pas été facile compte tenu du rôle de l'arachide dans l'économie nationale.

Il en est résulté un déséquilibre structurel dont les inégalités régionales en sont des manifestations: ce déséquilibre est d'autant plus préjudiciable que les régions périphériques Fleuve, Sénégal Oriental, Casamance, ont des potentialités énormes, surtout dans le domaine des cultures céréalières.

Ce déséquilibre ne va pas manquer d'avoir des conséquences sur le plan des activités en général, qu'il s'agisse des activités liées en commun, à la production.

Il va aussi avoir des conséquences sur le plan de l'encadrement technique et administratif, pour tout dire sur le développement du département.

CHAPITRE II - LES PROBLEMES D'ENCADREMENT TECHNIQUE ET ADMINISTRATIF,  
ET LES PROBLEMES DEMOGRAPHIQUES

---

L'enclavement du département et les difficultés de déplacement ne vont pas manquer, avons-nous dit d'avoir des conséquences sur les problèmes d'encadrement, donc sur le développement du département.

Ce sont ces problèmes d'encadrement qu'il sera ici analysé d'abord, et leur répercussion sur les problèmes démographiques.

§ I - LES PROBLEMES D'ENCADREMENT ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE

Le rôle de l'encadrement administratif et technique est très important dans le processus de modernisation en général, et d'une façon plus précise dans la diffusion des connaissances.

C'est le fait des autorités administratives et des services techniques conçus pour intervenir dans le monde rural.

A.- Le Rôle des Autorités Administratives

Aux autorités administratives, incombent, outre le maintien de l'ordre pour assurer la sécurité des personnes et des biens, les tâches de coordonner l'action des services intervenant dans le département à divers titres et celles d'appliquer les décisions de l'Administration centrale au niveau de la collectivité déconcentrée. Ces fonctions lui imposent d'être en contact avec les populations.

En ce qui concerne le département de Bakel, et compte tenu des développements précédents, il est facile de voir les difficultés que rencontrent les responsables administratifs. En effet, ils devraient être près des populations rurales mais la contexture particulière du département ne s'y prête pas. Ceci est encore plus vrai pendant l'hivernage où tout déplacement est presque impossible.

B.- Le rôle des services techniques

Ces services encadrent sur le plan technique les populations : l'objectif est de diffuser les progrès techniques pour accroître la productivité du travail.

La diffusion de ce progrès concerne tous les secteurs : Agriculture, Elevage, Pêche, Exploitation forestière.

Cette diffusion se fait sous la forme de vulgarisation, laquelle consiste en un enseignement informel dispensé à des adultes et portant sur les techniques nouvelles. Elle a pour but de faire comprendre et de faire adopter les thèmes vulgarisés. La condition d'efficacité de cette vulgarisation est le taux d'un encadrement, c'est à dire le pourcentage d'adultes encadrés, et la densité de cet encadrement, au nombre le plus élevé d'encadreurs.

Au Sénégal, les services auxquels est dévolue cette tâche dans le monde rural sont principalement les centres d'expansion rurale (C.E.R.) et l'O.N.C.A.D. pour le mouvement coopératif.

#### 1/ Les C.E.R.

Le C.E.R., nous dit la circulaire primatoriale n° 86 du 26/10/1973, "constitue une cellule d'encadrement technique et l'ultime ramification de l'appareil d'Etat de l'économie planifiée au niveau de l'arrondissement.

Il concourt au développement économique et social des populations rurales dont il faut faire des producteurs au meilleur rendement, mais aussi des citoyens conscients de leur responsabilité au sein des communautés reconnues par eux".

Le C.E.R. est composé d'équipes polyvalentes pouvant comprendre

- un responsable : de l'Agriculture
- des Eaux et Forêts
- de l'Elevage
- des Pêches, etc..

"Le travail technique de chacun des agents continuera de s'intégrer davantage dans l'action collective grâce à laquelle le C.E.R. remplit sa mission"

#### II - L' O.N.C.A.D.

Son rôle est important grâce à l'assistance qu'elle apporte aux coopératives dans leur équipement en matériel moderne, et dans la commercialisation des produits.

A ces organismes, il faut ajouter la Promotion Humaine, anciennement à l'Animation Rurale qui joue un rôle important dans la sensibilisation des masses.

Il faut donc reconnaître ici qu'un sérieux effort a été fait au niveau de la conception et de la création des structures d'encadrement du monde rural. Mais ces structures, pour être bien conçues ne peuvent être opérationnelles et donc efficaces que si un certain nombre de conditions sont réunies. Il faut que le crucial problème de moyens soit résolu : moyens humains et moyens matériels.

Les C.E.R. ne sont pas suffisamment dotés en personnel, compte tenu de l'étendue du territoire à encadrer. Déjà insuffisant, le personnel rencontre des difficultés de déplacement en hivernage, au moment où les paysans ont le plus grand besoin d'être suivis par les techniciens.

Il n'est pas ici question de mettre en doute la bonne volonté ou le courage des agents. Mais la résistance du milieu semble l'emporter sur la volonté des hommes, d'autant que le problème des moyens matériels est aussi difficile: Les C.E.R. ont été pendant longtemps en butte à des problèmes matériels : manque de véhicules, ou quand ils existent, dotation en carburant insuffisante.

A propos de l'O.N.C.A.D., je ne permettrai de signaler une anomalie. Ses services qui doivent encadrer les coopératives sont installés à TAMBA et non à BAKEL!

De tous ces éléments, il résulte un sous encadrement du monde rural dans le département de Bakel. Ce sous encadrement est visible dans la faible utilisation des techniques modernes avec l'utilisation des engrais, de la culture attelée, comme l'atteste l'étude du Programme Agricole dans la première partie.

Ce sous encadrement s'est traduit par la faiblesse de la production et par la faiblesse des revenus : dès lors, pour une partie dynamique de la population, la solution devrait être recherchée dans l'émigration en Europe.

SECTION II - LES PROBLEMES DEMOGRAPHIQUES

La Région du Sénégal souffre d'un sous peuplement aigu. Pour une superficie de 59602 Km<sup>2</sup>, elle ne compte que 227.000 Ha soit une densité de 3,8 ha/Km<sup>2</sup>. Ce phénomène est encore plus grave dans le département de Bakel dont la densité n'est que 2,9 ha/Km<sup>2</sup>.

Ce phénomène est encore accentué par le mouvement migratoire vers l'Europe.

Ce mouvement migratoire a d'ailleurs fait d'un mémoire de notre collègue A.L. DIOUCK, qui l'a étudié dans toute son ampleur, bien qu'il se soit limité à l'émigration SONINKE, alors que dans l'arrondissement de Goudiry, le phénomène n'est pas inconnu.

A titre attestatif, on peut étudier le tableau donnant la population émigrée du village de Goyes. (tableau IV).

Comme on s'en rend compte, sur une population de 25.790, et une population active de 14.552, 4333 sont émigrés soit plus de 30 % de la population active il est aisé de voir la perte sur le plan de la production.

Il faut cependant reconnaître que l'émigration n'a pas que des effets négatifs.

Il y a d'abord, au niveau individuel de l'émigré, l'effet positif qu'il y a à découvrir un milieu différent du sien avec l'enrichissement sur le plan de la mentalité nouvelle, beaucoup plus propice au développement.

Mais il y a surtout l'aspect financier de l'émigration : un important transfert de fonds se produit en direction de BAKEL, comme le montre une évaluation de la masse monétaire réalisée par les élèves de l'ENEA. tableau V

Le problème est d'imaginer une formule efficace pour intégrer un fonds dans le circuit économique productif. Nous y reviendrons dans la dernière partie.

Disons pour conclure que la recherche de facteurs explicatifs du retard du département nous a fait voir que le plus important était l'enclavement; lequel a posé des problèmes au niveau de l'encadrement, et par conséquent au niveau de la croissance de la production et des revenus. La non croissance de la production a poussé une catégorie de la population à s'émigrer là où ils espèrent trouver des revenus plus substantiels.

Il nous semble donc que toute politique de développement au département, pour réussir devra résoudre ces problèmes évoqués : La 3<sup>ème</sup> partie s'attachera à proposer des solutions que nous avons imparfaites mais l'essentiel est qu'elles incitent à la réflexion.

Mais la solution de ces problèmes demandera du temps : les autorités en sont conscientes; elles qui ont mis sur pied des projets qui sont dans leur phase d'exécution, où dont les études ont très avancées.

./...

-34-

PARTIE III - PERSPECTIVES ET PROJETS D'AVENIR

Les obstacles à lever sont : l'enclavement et le manque d'infrastructure, les problèmes d'encadrement et le phénomène du sous peuplement.

SECTION I : Le Désenclavement

Le problème fondamental est nous l'avons dit l'enclavement et le manque d'infrastructure.

Il l'est dans la mesure où tout projet économique pour être rentable, ou seulement possible exige que certaines conditions participant à son efficacité soient réunies, et ceci quelque soit le secteur d'activité.  
dans l'agriculture : la difficulté de déplacement dès les premières pluies peut entraîner des retards dans la distribution du matériel agricole, des semences ou des engrais.

Il faut aussi, qu'après avoir produit, les graines puissent être évacuées dans des conditions satisfaisantes. Or l'absence des routes bitumées est catastrophique aux camions et véhicules chargés de faire ce travail.

Dans l'Industrie outre les voies de communication fonctionnelles, il faut qu'il existe un environnement industriel avec un système de télécommunications bien au point, une distribution électrique efficace, l'approvisionnement en carburant de toute sorte et dans les délais très rapides.

Dans le commerce et dans les services, l'approvisionnement doit pouvoir se faire dans des délais très rapides. Or le transport des marchandises dans des conditions aussi difficiles a non seulement pour conséquences les retards d'autant plus préjudiciables qu'ils s'accompagnent souvent de rupture de stocks, mais encore entraînent des détériorations de matériel et des avaries de produits périssables.

La solution de ce problème peut être envisagée suivant plusieurs modalités, en fonction des voies de communication qui existent, c'est à dire le chemin de fer et le fleuve sénégal.

./...

Les variantes des solutions concernent surtout le problème des transports.

Compte tenu de l'existence du Fleuve Sénégal et du chemin de fer, on peut se demander s'il faut les améliorer ou s'il faut créer tout simplement des infrastructures routières modernes.

La première solution, c'est à dire l'amélioration des voies existantes consisterait :

- 1/ à aménager le fleuve Sénégal pour le rendre navigable en toute saison
- 2/ à desservir l'intérieur du département les chemins de fer : Il existe des gares importantes COTHIARY, BALA, GOUDIRY, KIDIRA.

A partir de ces gares, il est possible de concevoir un système d'embranchements et de bretelles pour rejoindre les localités de l'intérieur.

La deuxième solution consiste à créer des routes, aussi bien pour relier le département au reste du pays que pour desservir l'intérieur et dans ce cas, plusieurs modalités peuvent être imaginées : on peut relier le département au reste du pays par la route en prolongeant la route DAKAR-MATAM ; on peut le faire à partir de TAMBA, une fois que MALEME HODAR-TAMBA sera réalisé.

La première solution présente un certain nombre d'avantages.

- d'abord : elle s'inscrit dans un programme d'aménagement de la vallée du Fleuve Sénégal, dans le cadre de l'O.M.V.S., programme dont l'objectif est de créer des barrages pour régulariser le débit du fleuve ce qui résoudrait le problème de la navigabilité du fleuve. D'autre part il est même prévu la création de ports dont un à Bakel.

Ensuite : elle permettrait à la régie des chemins de fer, fortement concurrencée par la route dans le bassin arachidier de trouver un second souffle : on peut penser que le développement de Bakel ne suffit pas pour permettre une telle expansion aux chemins de fer, mais ce serait oublier la vocation minière de la région. En effet, le cuivre à GABOU, le fer, et le marbre dans le département de KEDOUGOU auraient des conditions d'être exploiter rationnellement.

L'inconvénient à signaler sera peut être le temps qu'on mettra à réaliser les projets de l'O.M.V.S. Ces projets ne sont qu'à leurs phases d'études.

La deuxième solution aurait les avantages du transport routier rapidité notamment, mais exigerait des moyens financiers que dans la situation présente, il est difficile de dégager. Dès lors ici, aussi se posera un problème de temps ainsi que nous le signalions pour la première solution.

Entre les deux situations, il y a une combinaison possible : développer les transports fluviaux et ferroviaires, ce programme étant complété par le bitumage de certaines pistes qui pourraient servir de relais au rail et au fleuve en facilitant l'accès des gares et du port de Bakel à créer.

Quant aux infrastructures de télécommunications et de distribution d'énergie l'urgence d'en faire une priorité n'est plus à démontrer : ce n'est certainement pas valable seulement pour le département de Bakel. Il l'est aussi pour les régions de Casamance, du Sénégal Oriental et du Fleuve.

Cette urgence n'obéit pas seulement à des raisons d'ordre économique, mais surtout à des raisons politiques : en effet, notre pays ne connaît pas de conflits ethniques ou tribaux : on peut cependant parler de particularismes régionaux.

La création de telles infrastructures aurait l'avantage de permettre une intégration nationale plus poussée parce que plus facile.

La création d'organisme ( Ministère ou Délégation Générale chargés de résoudre ces problèmes en liaison avec l'Aménagement du Territoire est d'une nécessité impérieuse.

Pour revenir à Bakel, la solution de ces problèmes aura des répercussions heureuses sur le plan de l'encadrement administratif et technique et sur le peuplement.

## SECTION II - L'encadrement et le peuplement

La solution de ces deux problèmes sera facilitée par celle de l'enclavement.

### § I - L'encadrement

Le désenclavement et l'équipement du département permettront un contact facile avec les populations. Il restera à résoudre le problème des hommes : la formation des cadres techniques ne permet pas à l'heure actuelle de fournir les agents nécessaires, mais il nous semble possible de l'accélérer en régionalisant les écoles de formation des agents qui interviennent dans le monde rural. Le processus consisterait à créer les écoles régionales dont le contenu des enseignements correspondrait aux vocations de la région. En l'occurrence, au Sénégal Oriental, une école pluridisciplinaire pourrait s'occuper de la formation d'agents techniques d'élevage, des Eaux et Forêts, d'Agriculture. Les élèves de ces écoles pourraient être recrutés à la fin du premier cycle d'enseignement général. Ainsi, formés sur le plan technique et professionnel, ces agents pourraient intervenir efficacement dans le monde rural.

### § II - LE PEUPEMENT DU DEPARTEMENT

Ce problème comporte deux aspects : d'une part, le département est sous peuplé, d'autre part il connaît un phénomène migratoire très important : Une solution qui se veut efficace et durable pour ce problème devrait nécessairement tenir compte de ces deux dimensions.

#### A.- Le Sous-peuplement

Pour atténuer le sous peuplement, il nous semble nécessaire de se référer à l'expérience déjà tentée dans la zone de TAMBA avec la Société des Terres Neuves : cette expérience consistait, on le sait, à décongestionner le bassin arachidier, en favorisant le départ des paysans vers des zones vierges.

./...

Il nous semble possible, compte tenu de l'ensemble des terres disponibles dans le département d'étendre les actions de la Société des Terres Neuves.

Un certain nombre de conditions favorables existent l'expérience déjà acquise de la S.T.N. d'une part, et le concours de la SODEFITEX à laquelle sera confié l'encadrement du Sénégal Oriental, permettront une exploitation rationnelle de ces terres.

Il s'y ajoute que les terres libérées du bassin arachidier pourront se régénérer en se reboisant, et peut être, pourront trouver de nouvelles vocations autres qu'arachidières.

#### B.- L'émigration

La solution à ce problème ne consiste pas à y mettre fin de façon brutale ce serait irréaliste. Il s'agit de profiter au maximum des aspects positifs de l'émigration par l'introduction dans le circuit économique productif des importantes réserves monétaires thésaurisées ou épargnées au profit des émigrés.

D'après A.L. DIOUCK, la population émigrée serait de 5.000 personnes dans l'arrondissement de OLOLDU. Chaque année le montant rapatrié par émigré est en moyenne de 120.000 francs CFA soit en moyenne 600.000.000, chiffre qui correspondrait sensiblement à la réalité puisque la poste de Bakel aurait payé en 1971-1974 la somme de 626.142.200 Francs CFA.

Si l'on tient compte des postes de GOUDIRY et de KIDIRA, zone où l'émigration connaît une certaine ampleur, ce chiffre serait largement dépassé.

Les importantes sommes ont été jusqu'à présent utilisées à se procurer des denrées pour l'alimentation, à financer l'édification des mosquées, ainsi que les dépenses occasionnées par les cérémonies familiales, autant de formes d'utilisation improductive, sans incidence réelle sur le niveau d'activité. Mais ces dépenses pour importantes qu'elles soient ne suffisent pas à absorber toutes les liquidités existantes.

A ce niveau, se pose le problème de la conservation des fonds correspondant à la différence entre la masse monétaire disponible et les sommes épargnées.

Deux méthodes existent : la première consiste à les thésauriser : l'inconvénient majeur est de soustraire des fonds de l'activité économique. Il s'y ajoute des risques de détérioration, de vols, etc.

La deuxième consiste à les envoyer à des dépositaires : la sécurité de cette méthode est liée à la probité des dépositaires.

Pourtant ce surplus pourrait être investi dans les secteurs productifs (agriculture et élevage). Nous y reviendrons et dans le secteur du commerce et des services. Dans ce secteur en effet, des projets intéressants peuvent être mis sur pied, et peuvent être localisés au niveau du tourisme, et du commerce.

Pour le tourisme, le département offre un paysage qui contraste avec l'ensemble du territoire national par ses collines verdoyantes, son style architectural soudanien, ses sites et monuments historiques : Fort de Bakel, le Sénoudébou, pavillon René CAILLE etc. Il est possible grâce à l'action de la Délégation Générale au Tourisme et avec la collaboration des Agences de voyages y créer des circuits touristiques.

Cela posera des problèmes d'hébergement et de restauration et par conséquent la création d'infrastructures hôtelières dont les tailles seront à la dimension des moyens financiers et de la capacité de gestion des propriétaires.

Dans le domaine commercial, outre les perspectives intéressantes dans la distribution des denrées vivrières, dans la distribution du carburant, dans les dépôts de pharmacie, il faut signaler les perspectives liées à la situation géographique du département de Bakel frontalier avec la Mauritanie, par la région de Sélibaby, et le Mali par la région de Kayes, il pourrait jouer un rôle de relai commercial.

./...

Des dépôts de produits destinés à Kayes et à Sélibaby pourraient être mis en place.

La réussite de tels projets est liée à la réalisation d'un certain nombre de conditions préalables:

- il faut qu'il soit créé tout d'abord un organisme qui puisse assurer la collecte et la conservation des fonds il semble d'ailleurs que l'U.S.B. soit entrain d'étudier les conditions de création d'une agence.

- il faut ensuite donner aux personnes qui veulent se lancer dans ces projets une formation de gestion : à ce propos la SONAGA, et la SONEPI, pourraient être d'un concours précieux.

En tout cas la réussite de ces projets va permettre de retenir certains émigrés et là un processus cumulatif va permettre de donner du travail aux jeunes qui seraient tentés d'émigrer. Mais force est de reconnaître que la solution de ces problèmes demandera du temps : conscients de cela, les responsables du département ont mis à point des projets : certains sont en cours de réalisation, d'autres à l'étude.

./...

## CHAPITRE II - LES PROJETS EN COURS

---

Ces projets concernent essentiellement l'Agriculture et l'Elevage.

### SECTION I. L'Agriculture

Dans ce secteur deux projets sont entrain d'être réalisés : il s'agit du projet des champs collectifs d'une part et d'autre part de l'OPERATION CEREALES DE LA SODEFITEM

#### § I - Les Champs collectifs

Nous dirons quelques mots sur l'historique du projet, avant de le décrire, et de faire des appréciations sur sa portée et ses limites.

##### A.- Historique du projet

Le projet entre dans les programmes d'action de deux organismes : la Compagnie Internationale de Développement Rural (C.I.D.R.), organisme privé créé en 1958, association sans but lucratif et l'OXFAM, organisme anglais finançant l'action par l'intermédiaire de la C.I.D.R.).

Intitulé "Animation Rurale et Aide à la Réinsertion des Sarakollés", il est né à la suite de la sensibilisation des dirigeants de la C.I.D.R. par 2 ingénieurs français ayant connu la région de Bakel et étant resté en contact avec les Sarakollés à Paris.

En 1973, une délégation de la C.I.D.R., conduite par M. Paul PREHAUT prend contact avec le Ministère du Développement Rural et de l'Hydraulique, et M. Abdoul NDIAYE député maire de Bakel. A la suite de ce contact un accord d'intervention de la CIDR sur la zone Sarakollé est conclu et c'est le 28 février 1974 qu'arrivait au Sénégal le premier agent de la C.I.D.R. A partir de ce moment et à la suite de nombreux contacts avec les autorités administratives, le projet devait prendre corps.

##### B.- DESCRIPTION ET ANALYSE DU PROJET

Le projet consiste à assister les paysans SONINKE et POULAR à s'organiser dans des groupements coopératifs autour d'actions productives agricoles.

C'est dans cet ordre d'idées que les paysans des Goyes se sont décidés à se regrouper.

Ainsi furent constitués les groupements suivants :

Groupements constitués	Nombre d'adhérents	Hommes	Femmes	Hectare à aménager	Hectare à aménager
GASSAMBILAKHE (BAKEL)	325	103	222	10	1000 ha
KOUNGANY	350	240	110	10	100
GOLMY	253	253	-	7	25
YAFERA	257	177	80	5	80
AROUNDOU	150	80	70	2	70
BALLOU	515	310	205	10	120
TUABOU	156	156	-	6	40
MANAEL	170	99	71	7	45
YELINGARA	87	52	35	2	25
DIAWARA	512	312	200	10	120
MOUDERY	80	80	-	2	60
GALLADE	68	68	-	2	30
GANDE	75	75	-	4	30
GABOU	86	86	-	4	100
TOURIME	148	80	68	3	26
GOUGNAN	66	36	30	2	25
<b>TOTAUX</b>	<b>3.298</b>	<b>2.207</b>	<b>1.091</b>	<b>84</b>	<b>1.895 ha</b>

Il ressort de ce tableau que le projet concerne une population de 3.298 dont 2.207 hommes et 1.091 femmes.

A la suite de ce travail, le M.D.R.H. décida de placer tous ces groupements sous l'égide de la SAED qui se chargea d'assurer l'aménagement des terrains et l'encadrement technique : cet organisme devait d'abord labourer les casiers de GASSAMBILAKHE, KOUNGANY et BALLOU et dota chacun de ces trois groupements de motopompe.

Le projet présente des aspects humains, techniques et économiques

./...

## I - Aspects humains

Il sera ici question des problèmes de sensibilisation et de l'investissement humain réalisé.

### a/ la sensibilisation

Il s'est posé des problèmes de sensibilisation, car la confiance des populations ne pouvait être acquise d'emblée il y a eu un ensemble de blocages, de freins, mais très progressivement dissipés quand les paysans ont compris que l'action menée en leur direction n'avait d'autre but que de les amener à prendre conscience que le développement était leur affaire, et que par ce biais, il leur était possible de pratiquer une agriculture moderne et de relever leur niveau de vie.

La méthode utilisée a été celle des réunions et des rencontres, dans les villages.

### b/ L'investissement humain

L'investissement humain est énorme : la mise en valeur des champs collectifs se fait par étape : débroussaillage sommaire, brûlage, débroussaillage complet, dissouclage.

La durée des travaux dépend de l'état du sol, de l'ancienneté de la jachère, de l'importance des arbustes et des épineux. Pour une préparation complète du sol à la culture, il a fallu en moyenne 10 journées de travail à un groupe de 100 personnes et pour 1 ha.

Un gros investissement était requis pour la préparation des planches pour le maraichage :

- le transport de milliers de litres d'eau transportés par arrosoirs, seaux, de points d'eau (fleuve, marigot, mare, puits) au lieu d'arrosage.

- le transport de plus de 70 tonnes de fumier dans des sacs portés sur la tête.

## II - ASPECTS TECHNICO-ECONOMIQUES

### a/ Les aspects techniques :

Ce sont ceux concernant les caractéristiques générales liées au climat, aux terres, à l'eau et les cultures pratiquées et les résultats produits.

#### 1/ Caractéristiques générales

- Le climat est chaud du 15 avril au mois de juin, ce qui freine la végétation et entraîne un besoin en eau énorme, jusqu'à 100 m<sup>3</sup> par ha et par jour.

En Décembre janvier, il est froid, ce qui allonge beaucoup le cycle végétatif des plantes, par exemple pour une double culture de riz.

Les Terres : des fondés jusqu'aux mares, le sol s'apparente aux WALOS, avec un taux d'humus assez faible, mais riches en minéraux et oligoéléments.

Les sols sont enrichis par les crues du fleuve Sénégal, qui les recouvre de limons.

L'Eau : Le problème de l'eau est la perte par évaporation et par ruissellement, ce qui peut être évité, semble-t-il par des labours qui permettraient une meilleure infiltration de l'eau dans le sol.

D'autre part, le Sénégal et le Falémé peuvent assurer l'irrigation de très grande superficie pendant une bonne partie de l'année.

Il y a aussi les mares, qui sont des réserves d'eau appréciables: on en trouve presque tout au long du Fleuve dans la zone de Bakel, en arrière des terres de fondés.

Les mares les plus importantes sont situées entre Bakel et Diawara, où longtemps après l'hivernage, elles sont encore en communication les unes aux autres. Les années de pluies normales, elle n'assèchent pas, conservent un minimum d'eau à la fin de l'époque sèche.

## 2/ Cultures pratiquées et productions réalisées

Ce qui suit concerne les campagnes de 1974 et celles de 1974-75.

Il a été pratiqué des cultures vivrières et des cultures maraîchères.

### 2.1. Les cultures vivrières

Elles ont été réalisées sous forme de champs collectifs par six groupements : BAKEL, KOUNGANY, GABOU, YAFERA, GOLMY, BALLOU

Les espèces cultivées sont :

Riz (IKONPAO) : 2 ha quasi totalement perdus à cause des inondations fin- août - début septembre -

Sorgho (LE 90) 18 ha beaucoup de pertes dues aux inondations, et vagabondages des animaux.

Sorgho blanc : 6 ha dont 3 ha particulièrement réussis à Golmy avec une production de 3400 Kg soit un rendement de 1130 Kg.

SOUNA III - 6 ha.

Il a été employé de l'engrais complet 14-7-7 sur certaines parcelles notamment de sorgho sur le plan des résultats la différence n'était pas grande entre les parcelles fertilisées et les autres.

Au point de vue protection des cultures, 2 à 3 poudrages à l'H.C.H. ont été nécessaires.

Il semble en définitive que la campagne vivrière ait été médiocre mais elle était surtout destinée à permettre le rodage du travail collectif, l'organisation des villageois sous forme de groupements de production, l'apprentissage de nouvelles techniques.

### 2.2. Les cultures maraîchères

Il s'agissait d'une campagne de maraîchage de "rodage" dans la mesure où les surfaces étaient limitées et ceci pour plusieurs raisons :

- ignorance des techniciens de la réaction des populations devant un travail nouveau pour elles.

./...

- manque de matériel pour la préparation du sol et pour l'irrigation ne permettant pas la mise en oeuvre de grandes surfaces.

Compte tenu de ces éléments, les groupements suivants ont mis en valeur les surfaces suivantes :

BAKEL	4400 m <sup>2</sup>
KOUNGANY	4200 m <sup>2</sup>
YAFERA	2100 m <sup>2</sup>
AROUNDOU	1300 m <sup>2</sup>
BALLOU	1200 m <sup>2</sup>
GABOU :	(Groupe
	(Toucouleur 1300 m <sup>2</sup>
-	(SONINKE 1100 m <sup>2</sup>
-	(BAMBARA
GOUGNANG	1300 m <sup>2</sup>
TOURIME	1600 m <sup>2</sup>

soit au total de 19.000 m<sup>2</sup> et une moyenne de 2100 m<sup>2</sup> par groupement.

Par espèces végétales

Chou pommé	5000 m <sup>2</sup>
Oignon	4700 m <sup>2</sup>
Pomme de terre	3900 m <sup>2</sup>
Salade	2400 m <sup>2</sup>
Tomate	2200 m <sup>2</sup>
Aubergine	580 m <sup>2</sup>

3 légumes : chou pommé, oignons et pommes de terre représentent 75 % des superficies.

En ce qui concerne les résultats, ils se présentent de la façon suivante :

chou pommé : réussi dans tous les jardins : des pièces atteignant 2 kg ne furent pas rares.

oignon : 7 tonnes

pommes de terre : résultat faible dans l'ensemble : les rendements ne devaient pas atteindre 10 tonnes / ha. Les semences n'étaient pas sélectionnées, la terre argileuse est dure, la culture aurait nécessité deux traitements supplémentaires :

3500 kg furent produits.

Salade bon résultat dans l'ensemble 1200 kg  
Tomate résultat irrégulier seuls deux jardins potagers sur  
les 5 ayant produit des tomates ont vraiment réussi.  
A Koungany, les cultures de cueillettes ont atteint 400 kg

~~à 6 tonnes~~

Aubergine : bons résultats grâce à des traitements réguliers.

Il faut noter qu'il a été procédé à des essais aussi  
bien pour les cultures vivrières que pour les cultures ma-  
raichères et même pour des cultures industrielles cultures  
vivrières : Souna III : obtenu de C.N.R.A. et de la S.A.E.D.

Sorgho du Soudan (O.N.C.A.D.)

Niébé Irrigué

Cultures maraichères : GOMBO IRRIGUE : semences locales :  
devrait être intéressant vu le prix élevé du gombo en dehors  
de l'hivernage.

Cultures industrielles : tabac (semences de la M.T.O.A.) :  
les terres dures des fondés ne semblent pas permettre un déve-  
loppement optimum du tabac.

Sur le plan technique, l'action des champs collectifs  
a permis aux paysans de se familiariser collectivement aux  
techniques culturales modernes: emploi de l'engrais, désinfec-  
tion des semences, semis en pépinière, repiquage sur les  
planches, insecticide, fertilisation.

L'examen de ces aspects techniques doit être complété  
par l'analyse des aspects économiques.

### III - Aspects économiques

Ils seront étudiés au travers des éléments tels que :  
le chiffre d'affaires, les charges d'investissement, et les  
charges de production.

Chiffre d'affaires : chaque caisse devrait avoir après un an  
de travail entre 30.000 et 180.000 suivant les groupements.

Les Prix : ont été bons dans l'ensemble 15 francs le pied  
laitue, 50 francs le kg de pomme de terre, 60 francs celui  
de la tomate, 100 francs la pièce de chou pommé.

./...

Les charges d'investissement consistent en l'aménagement des puits, en l'acquisition de seaux, d'arrosoirs, de pelles. Les charges de production sont constituées par les semences, les produits phytosanitaires les fumures, ainsi que la main d'oeuvre.

Elles s'élèvent à 100.000, compte non tenu des charges liées à la main d'oeuvre. Si elles étaient comptabilisées, les charges de production seraient très élevées.

#### C.- Appréciation sur le projet

Il est très tôt pour se prononcer avec exactitude sur la portée et les limites du projet C.I.D.R. On peut tout de même citer un certain nombre d'effets bénéfiques :

- le projet a suscité la mobilisation et l'enthousiasme des populations qui sont décidées à mettre en valeur les potentialités de leur département, quelque soit du reste la résistance du milieu.

- il va familiariser les populations avec les techniques culturales modernes : utilisation de l'engrais, des fongicides, de la culture mécanisée.

Cet élément est d'une extrême importance compte tenu des difficultés jusqu'ici rencontrées dans l'encadrement technique d'une part, et d'autre part dans la perspective hydro-agricole prévus dans le cadre de l'O.M.V.S. lesquels ne peuvent porter leurs fruits que si les populations sont prêtes sur le plan technique à en tirer profit.

Mais ces effets bénéfiques pour être durables exigent la solution de certains problèmes :

Il faut d'abord que les circuits de commercialisation soient mis en oeuvre, pour les cultures vivrières, le problème semble moins crucial : ici, en effet, le marché existe, et il ne se pose pas des problèmes difficiles de stockage.

Tel n'est pas le cas pour les cultures maraîchères : les produits sont en général très vite périssables : il faut donc trouver des moyens de stockage et assurer une distribution rapide.

Il faut ensuite rendre les exploitations rentables et permettre aux paysans de bénéficier des énormes investissements réalisés. Il faut que chaque travailleur soit récompensé dans la formule des champs collectifs, ceci sera difficile, à moins que le produit par tête soit suffisamment élevé. Si cet élément ne se réalisait pas, l'enthousiasme des travailleurs s'érousserait très vite et l'expérience pourrait échouer. C'est pourquoi il nous semble qu'on doit s'orienter progressivement vers l'individualisation des parcelles. Ceci sera faible grâce à l'intervention de la S.A.E.D. qui va aider à l'irrigation de ces périmètres.

L'avantage des parcelles individuelles est de permettre aux anciens émigrés qui ne voudraient plus retourner en Europe d'investir leurs fonds dans des conditions de rentabilité normale. A ce propos, l'accent devrait être mis sur les cultures riches : tomates, riz.

Le projet C.I.D.R. concerne surtout les zones des GOYE. Dans le Boundou est mis en oeuvre un projet dit OPERATIONS ~~CÉRÉALES~~ <sup>maïs</sup> de la SODEFITEX

#### § § II - Le Projet maïs industriel de la SODEFITEX

Il s'agit dans ce projet de mettre en valeur d'ici 4 ans, 14000 ha de maïs industriel dans l'arrondissement de BALA et GOUDIRY : cette mise en valeur est encadrée par la SODEFITEX.

Déjà une ferme de multiplication est née à COTHIARY, cette ferme va procéder aux hybridations.

Il semble que le problème de l'eau ne se posera pas, car le besoin d'eau pour le maïs se fait ressentir au milieu du cycle végétatif donc au mois d'Août ; or à cette période la pluviométrie dans la zone est bonne.

Des rendements de 8 tonnes /ha sont prévus.

L'économie du tel projet est de permettre non seulement de satisfaire les besoins alimentaires en maïs, mais aussi de procurer des revenus financiers importants. Sur le plan national le Sénégal n'importera plus de maïs pour les minoteries et pourra même exporter ce qui aurait un effet doublement positif sur le plan de l'équilibre des comptes extérieurs. /.../

Les zones exploitées pourront être élargies quand seront résolus les problèmes d'accès.

## SECTION II - L'ELEVAGE

Dans cette section, il sera étudié le projet d'élevage financé par l'U.S.A.I.D. dans le département de Bakel.

### § I DESCRIPTION DU PROJET

Ce projet a pour but de développer l'élevage par l'augmentation considérable de la production animale résultat d'une hausse de taux de fécondité, une baisse du taux de mortalité, et une croissance améliorée.

Ce développement de l'élevage permettrait une augmentation substantielle de la production laitière qu'on attend de doubler dans 2 à 3 ans.

D'autres résultats sont attendus : amélioration de la nutrition et de la santé des populations, l'augmentation des revenus, l'entretien de l'environnement sylvo-pastoral.

Le projet se proposera d'établir dans les arrondissements de Goudiry et de Ololdou une réserve de paturage de 144000 ha sur 2 périmètres adjacents situés à 12 km au Nord Ouest de Kidira et 23 km au sud de Bakel.

Périmètre de SARRE :	56.000 ha
	10 villages permanents
	2.000 ha
	6.500 bovins
	9700 ovins - caprins
Périmètre de TOULEKEDE	88.000 ha
	5 villages permanents
	1190 habitants
	7500 bovins
	7350 ovins - caprins

Il s'agira d'augmenter la capacité de paturage naturel et de mettre en oeuvre un système rotatif des paturages :

- division du périmètre de SARRE en 5 zones
- division du périmètre de TOULEKEDE en 4 zones
- division de chaque zone en 4 blocs.

./...

En hivernage (15 juin - 15 octobre), l'intervalle rotatif sera de 1 mois.

Entre 15 octobre et 15 juin l'intervalle rotatif sera de 3 mois.

Seul le bétail en production laitière (10 % des bovins et 20 % des ovins ) sera gardé près des villages.

La réussite d'un tel projet demandera

la réalisation d'un programme de santé pour le bétail les mesures contre les feux de brousse, la mise en valeur des ressources d'eau, l'assistance technique et la formation des participants.

### 1/ La santé du bétail

Il est envisagé de renforcer le service de l'élevage dans les zones pour lui permettre une campagne de vaccination du cheptel contre les maladies endémiques et de donner d'une façon régulière les traitements contre les maladies parasitaires.

Pour cela devront être créés :

- a/ 3 postes vétérinaires
- b/ 10 parcs à vaccination
- c/ 2 postes de quarantaine
- d/ des équipements et des médicaments

### 2/ Mesures contre les feux de brousse

Il sera construit dans le périmètre des parcs feux dont l'entretien sera confié à une importante main d'oeuvre non spécialisée.

Ainsi progressivement, on tendra vers la suppression des feux en ramenant le taux de superficie brûlée de 50 à 70% à 10 à 20 %.

3/ La mise en valeur des ressources d'eau il devra être créé

- 12 réservoirs en terre
- 5 réservoirs en sable
- 40 puits simples
- 4 forages
- 4 digues pour maîtriser l'eau des pluies. ./...

4/ Assistance technique

Elle se fera grâce au séjour de 2 à 3 ans des spécialistes de l'aménagement sylvo-pastoral, de l'élevage, du développement des ressources de l'eau et grâce à des séjours plus courts de géologue - hydrologue, de spécialiste, de forage de puits et des techniques de maîtrise de l'eau.

5/ Formation des participants

Formation théorique et pratique pour les sénégalais associés au projet.

D'autre part, la Promotion Humaine devra s'efforcer de sensibiliser les populations directement concernées par le projet.

Toutes ces opérations auront les implications financières suivantes :

INFRASTRUCTURES :	129.020.000
Equipement	114.180.000
Santé du bétail	34.650.000
Etudes et Evaluation	27.510.000
Education	21.000.000
Assistance Technique	92.400.000
Formation des populations	15.540.000
<u>Total</u>	434.300.000

La contribution sénégalaise 50.000.000

Total du projet 484.700.000

La durée du projet est de 4 ans : ces sommes seront réparties sur cette période.

Les dépenses annuelles de fonctionnement sont :

Administration	10.920.000
Main d'oeuvre	5.040.000
Matériaux	3.900.000
Médecins-vaccins	7.350.000
Divers	2.100.000
<u>Total</u>	29.400.000

./...

Les frais de fonctionnement peuvent être couverts pour *partie* par les éleveurs concernés par le projet qui payeront un droit de participation à peu près 65.000 francs par chef de famille.

§ II - Appréciation sur le projet

Il ne fait aucun doute que le projet s'il est réalisé aura des effets bénéfiques sur la consommation des populations en lait et en viande et sur le patrimoine des éleveurs par les revenus que procurent le développement et la croissance du cheptel. Mais cet objectif de croissance et de développement du bétail doit être dépassé et complété par l'embouche. Un certain nombre de facteurs favorables peuvent justifier cette proposition : - d'abord l'alimentation du bétail ne poserait pas de problèmes, en effet, le développement des cultures cotonnières permettrait de satisfaire les besoins des animaux en tourteaux. Il y a là un avantage important dans la mesure où il y aurait un marché suffisant pour justifier la création d'une industrie de trituration des graines de coton, dans la zone.

Il s'y ajoute les perspectives offertes par le projet mais industriel dont la réussite pourrait permettre l'alimentation du bétail à bon marché.

- ensuite, les fonds disponibles dans le département permettraient la création de fermes d'embouches. L'exploitation de ces embouches pouvant être imaginée selon les modalités les meilleures.

Cette embouche se justifie d'autant plus que la consommation de viande pose un certain nombre de problèmes dans l'agglomération dakaroise.

La création d'abattoirs modernes dans la zone du projet à la suite de l'embouche pourrait aider à la solution de ces problèmes et pourrait être à l'origine d'un développement des activités : (boucheries, conserveries, transports) lesquelles ne manqueraient d'avoir un impact certain sur l'emploi.

## CONCLUSION GENERALE

Tout au long de cette étude, nous avons essayé de montrer que

1/ malgré ses potentialités connues dans beaucoup de domaines : agriculture, élevage, pêche, eaux et forêts, le département de Bakel accusait un retard relatif sur le plan du développement et social.

2/ ce phénomène procédait de plusieurs raisons, principalement historiques le colonisateur s'était essentiellement intéressé au bassin arachidier et y avait créé la plupart des infrastructures. Il en est résulté des déséquilibres régionaux qui se sont traduits pour le département par l'enclavement et les difficultés d'accès.

Les deux éléments ont rendu l'encadrement administratif et technique difficile. Cette difficulté a entraîné des productions faibles et donc des revenus faibles dès lors on comprend que l'émigration soit conçue pour la catégorie la plus dynamique de la population, jeunes et adultes, comme la meilleure solution à leurs problèmes.

L'émigration a enlevé au département une main d'oeuvre fort importante et en a diminué la capacité productive; en contrepartie, les transferts de fonds ont permis d'en atténuer les effets néfastes.

3/ cette situation était loin d'être une fatalité; en résolvant en effet le problème de l'enclavement, il était possible de résoudre les problèmes d'encadrement administratif et technique, ce qui se traduirait par un relèvement des productions. Nous avons essayé aussi de réfléchir sur la manière dont pourrait être utilisé de façon rentable l'ensemble des disponibilités financières existant dans le département.

Mais avant même que ce problème soit résolu, un certain nombre de projets : champs collectifs, maïs industriel, élevage, doivent s'ils réussissent améliorer sensiblement le bien être des populations.

./...

Dépassant le cadre d'un département, cette étude pose le problème général des déséquilibres régionaux. Ces déséquilibres doivent sinon être éliminés du moins fortement atténués pour des raisons tout autant économiques que politiques pour une intégration nationale effective.

L'amélioration de nos méthodes de planification et la réforme de notre administration pourraient y contribuer.

En ce qui concerne la planification, l'aspect concerné est la définition du rôle des collectivités déconcentrées ou décentralisées dans la réalisation de l'objectif de croissance et dans le choix des priorités pour atteindre cet objectif.

Plus concrètement, il nous semble nécessaire de définir à côté des priorités nationales des priorités régionales s'il est juste, par exemple, de faire de l'agriculture une priorité nationale, il est aussi juste nous semble-t-il qu'au niveau du Sénégal Oriental, la priorité retenue soit le désenclavement et l'équipement, conditions essentielles : pour que cette région joue le rôle qui est le sien dans le développement agricole, et dans le développement tout court.

Le choix d'une priorité régionale devrait être facilité par le processus de réforme administrative dont l'aboutissement devrait être une décentralisation régionale plus ou moins poussée. Cette décentralisation permettrait aux autorités administratives et aux Conseils élus représentant les populations plus avertis parce que plus informés que l'autorité centrale des réalités des localités de jouer un rôle très efficace dans le développement économique et social régional.

Dans cet ordre d'idées, il nous semble nécessaire que soient étoffés les services gubernatoriaux de cadres de planification, d'aménagement du territoire, de statiques, et de techniciens, qui avec, l'adjoint au développement, formeront autour du gouverneur un "brain trust" capable d'impulser à l'administration de développement un dynamisme nouveau.

Avant propos	1
Introduction : présentation du département de Bakel	4
Section I : Géographie physique	
Section II : Géographie humaine	5
Conclusion sur l'introduction	6
Partie I : La situation actuelle	7
Chapitre I : L'agriculture	8
Section I : L'étude des productions	9
Section II : Les causes du retard de l'agriculture	11
Chapitre II : L'élevage	15
Section I : Les facteurs favorables à l'élevage	
Section II : Caractéristiques des productions	16
Section II : Facteurs limitants	18
Chapitre III : Eaux et Forêts	19
Section I : Exploitation forestière	
Section II : La pêche	
Chapitre IV : INFRASTRUCTURES SOCIO-CULTURELLES	22
Section I : Les infrastructures éducatives	<del>22</del>
Section II : Les infrastructures sanitaires	23 <i>hs</i>
Conclusion sur la première partie	
Partie II : Analyse des obstacles au développement du département	24
Chapitre I : L'enclavement du département	
Section I: L'ampleur de l'enclavement	25
Section II : Les Causes	28
Chapitre : Les problèmes d'encadrement technique et administratif et les problèmes démographiques	29
Section I : Les problèmes d'encadrement administratif et technique	
Section II: Les problèmes démographiques	32
Partie III : Perspectives et projets d'avenir	
Chapitre I : Propositions pour l'élimination des facteurs de blocage	35

Section I : Le désenclavement	
Section II L'enclavement et le peuplement	38
Chapitre III : Les projets en cours	42
Section I : L'Agriculture	
Section II : L'Elevage	51
Conclusion générale	56



Tableau IV : extrait du mémoire de M. L. DIOUCK: MIGRATION ET DEVELOPPEMENT  
1974 - 1975

Nom des villages	Population totale	Population émigrée	Population active
Diawara	2 803	428	1 788
Moudery	2 262	442	1 511
Ballon	1 835	232	992
Golmy	1 617	281	1 087
Koungany	1 612	183	628
Gabou	1 021	174	566
Manael	970	169	581
Yaféra	996	173	420
Aroundou	951	167	500
Galladé	564	98	299
Elingara	538	77	344
Gandé	446	59	260
Massa	487	63	211
Sébou	340	49	176
Amadji	333	48	195
Gougniang	263	42	165
Béma	214	37	142
Kahé	182	34	105
Sarré	200	33	104
Bakel	6 500	1 133	3 380 (1)
Tataux	25 790	4 333	14 552

(1) - D'après certains renseignements la population de Bakel est estimée à 52% ; en appliquant donc ce pourcentage on a alors un effectif de 3 380 pour la population active.

.../...

1 - Détermination du taux de croissance de la masse monétaire

Année	Montant annuel (g)	A.N (a)	TCA (b)	Ololdou (f)	% M.I (c)	TCA <sub>o</sub> (d)	Mali, Matam, Mauritanie	% M.T	TDA <sub>A</sub> (e)
1965	171.270.207			107.485.320	60%		63.783.887	40%	
		135.391.109	26%			31%			21%
1966	206.661.316			141.026.312	69%		63.635.004	31	
		26.661.316	15%			23			6,3%
1968	232.875.487			173.307.725	70		59.568.762	30	
		4.54.507	2%			5,4			
1969	237.317.054			183.292.300	78		154.024.754	22	19,3%
TOTAL	848.124.064			605.112.657			243.012.407	30	

(a) - Augmentation annuelle

(b) - Taux de croissance annuel

(c) - Pourcentage par rapport au montant total

(d) - TCA<sub>o</sub> - Taux de croissance annuel de la part de l'arrondissement d'Ololdou

(e) - TDA<sub>A</sub> - Taux de décroissance annuel de la part du Mali, de Matam et de la Mauritanie

(f) - Cette évaluation a été celle réalisée par les élèves de l'E.N.E.A.

(g) - Le montant des mandats payés respectivement en 1972 et 1973 à la poste de Bakel peut être estimée à 576 301 870 et 675 945 530 francs C.F.A. Cette estimation peut être vérifiée dans les tableaux récapitulatifs publiés en annexe.

2 - Commentaire du tableau

2.1. Il ya eu durant la période 1965-1969 une augmentation du volume de la masse monétaire mais à un taux décroissant puisque le taux de croissance annuel passe de 26% (en début de période) à 2% (en fin de période). On peut l'expliquer d'une part par l'importance de moins en moins grande de la poste de Bakel dans le trafic postal à destination du Mali, de la Mauritanie et de Matam. Etant donné la similitude d'un côté comme de l'autre de la frontière, les ressortissants maliens et mauritaniens avaient pris l'habitude d'envoyer leur argent à des parents installés au Sénégal qui se chargeront de le remettre à leurs familles. Mais au fur et à mesure que l'administration postale se développe dans ces pays, l'importance de Bakel dans le trafic postal à destination de ces pays a considérablement diminué puisque la part de ces pays dans le trafic postal de Bakel est passée de 40 à 22%.